

# Le projet de salle communale évoluée

Lors du dernier conseil municipal de Bessoncourt, treize conseillers étaient présents, un autre avait donné procuration et un dernier était absent.

À l'ordre du jour :

- **Salle des fêtes** : concernant la future salle des fêtes, l'architecte a remanié le projet suite à la décision de différer la réalisation de la salle de musculation. L'esquisse a retenu l'attention du conseil et le feu vert a été donné pour la poursuite du travail dans ce sens.

- **Modification du tableau des emplois** : en vue de la promotion d'un agent, un poste d'adjoint technique deuxième classe sera remplacé par un poste première classe. Unanimité.

- **Protection sociale** : aujourd'hui la commune participe à hauteur de 25 € par agent

et par mois. À l'unanimité, le conseil a décidé de doubler cette contribution.

- **Groupement de commandes** : le groupe Eiffage Énergie propose un groupement de commandes pour la maintenance et la modernisation des installations de vidéo protection des espaces intérieurs et extérieurs. La Cab y a adhéré et le conseil, à l'unanimité, a décidé d'en faire de même.

- **Redevance d'occupation provisoire du domaine public** : durant les chantiers de GRDF, la commune a droit à un défraiement de 0,35 €/ml de canalisation. Unanimité.

- **Décision modificative n° 2** : un jeu d'écriture comptable est nécessaire sans affecter le montant global du budget. Unanimité.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au vendredi 26 février à 20 h.